

ET SI VOUS RECEVIEZ CE GENRE DE COURRIER...



*Le Ministre de l'Alimentation  
l'Agriculture et de la Pêche*

*Paris le 1<sup>er</sup> juillet 2009*

Objet : Licenciement

**fac simile**

*Madame, Monsieur,*

*Conformément aux dispositions de l'article 7 de la loi relative à la mobilité et aux parcours professionnels, je vous informe que je dois procéder à votre licenciement pour le motif suivant : poste susceptible d'être supprimé.*

*En effet, votre réorientation professionnelle n'ayant pas abouti, vous avez été placé d'office en disponibilité, sans rémunération. Au terme de cette période, je me vois dans l'obligation de vous notifier votre licenciement.*

*Je tiens à vous préciser qu'il n'a pas été possible de vous proposer un cumul d'emploi à temps incomplet (1/3 temps à la DDEA, 1/3 temps à la DRAAF, 1/3 temps au lycée « Sans prof », comme le prévoit l'article 8 de la loi sus-visée.*

*Bien évidemment, mes services ne manqueront pas de vous informer, si le besoin s'en faisait sentir, des possibilités de recrutement de personnels sous contrat de droit privé. De plus, je vous engage d'ores et déjà à vous inscrire dans des agences d'intérim, puisque l'article 10 de ladite loi offre désormais cette possibilité de recrutement à l'administration.*

*Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.*

*78 Rue de Varenne 75349 PARIS 07SP*

# Voilà le type de lettre que vous pourriez recevoir d'ici quelques semaines, si la loi relative à la mobilité et aux parcours professionnels est adoptée début juillet !!!

En cas, d'**emploi susceptible d'être supprimé**, ce projet de loi prévoit :

- 1 - une **réorientation professionnelle**,
- 2 - en cas d'impossibilité, une mise en **disponibilité d'office sans rémunération**,
- 3 - le **licenciement**.

## COMMENTAIRES FO



**Qui ne connaît pas de restructuration en ce moment ?  
La garantie de l'emploi ? en voie de disparition  
Les fonctionnaires ? en voie d'extinction**

Sans oublier :

→ le cumul d'emplois à temps incomplet au sein des 3 fonctions publiques

## COMMENTAIRES FO



**Cumuler plusieurs emplois sur une même journée ? Vous en avez toujours rêvé ! 2 heures ici, 3 heures ailleurs... des déplacements à n'en plus finir !  
Quant à l'intérêt du travail morcelé, on est en droit de se poser des questions...**

→ le recrutement de personnels sous contrat, en dehors de besoins ponctuels



## COMMENTAIRES FO

**La précarité et la flexibilité sont inacceptables !**

→ l'emploi de salariés d'agences d'intérim



## COMMENTAIRES FO

**La neutralité et l'indépendance du service public disparaissent.**

## UNE CHOSE EST SURE :

**VOUS NE POURREZ PAS DIRE QUE VOUS N'ETIEZ PAS AU COURANT !**

**ALORS, SI VOUS AUSSI, VOUS VOULEZ CONSERVER VOTRE EMPLOI  
ET PRESERVER LES VALEURS ET LES PRINCIPES REPUBLICAINS**

**MOBILISEZ-VOUS POUR UNE GREVE TOTALE  
LE 2 JUILLET 2009 ...TANT QU'IL EN EST ENCORE TEMPS !!!**